

LE BULLETIN

MUNICIPAL
de Saint-Joseph-du-Lac

Hiver 2016

ENVIRONNEMENT

Tout sur le recyclage | p. 10

TRANSPORT COLLECTIF

« Cet hiver, je prends ça cool,
je prends le bus! | p. 6

NOUVEAUTÉ! HALTE-GARDERIE

Offerte le jeudi, pour les 2 à 5 ans | p. 22



Conseil municipal

BENOIT PROULX | Maire | bproulx@sjdl.qc.ca

- **Délégué au C.A. :**
Régie de police
Tourisme Laurentides



Mot du maire

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

J'aimerais tout d'abord profiter de cette tribune pour vous souhaiter, au nom des membres du conseil et des employés de la Municipalité, un bel hiver et un magnifique temps des Fêtes. Que cette saison féerique vous amène d'innombrables surprises, santé et bonheur.

Ceci étant dit, l'année qui s'achève fut marquée de grandes réalisations. La Municipalité a en effet amorcé un véritable virage vert en 2015, lequel se poursuivra dans la prochaine année. Les expériences vécues par les autres villes nous démontrent que la première année d'implantation de la collecte à trois voies est souvent ponctuée de difficultés. Ce changement de mœurs nécessite en effet une grande adaptation pour tout un chacun. Je tiens cependant à vous féliciter pour votre participation. Grâce à vos efforts continus, notre quantité de déchets enfouis est passée de 420 kg/personne en 2014 à 280 kg/personne cette année. Pour 2016, nous espérons valoriser plus de 850 tonnes de matières organiques et nous sommes convaincus qu'en ensemble, nous y parviendrons.

Toujours en matière d'environnement, nous avons lancé, en novembre dernier, une vaste campagne afin de promouvoir le transport collectif. Nous avons notamment distribué des dépliants informationnels chez IGA et Familiprix, fait la promotion de ce service unique sur les réseaux sociaux en plus d'afficher notre bel autobus aux yeux de tous. Au nom du conseil municipal, je tiens à vous dire que je suis fier de ce service, implanté en 2006. Or, les statistiques nous révèlent une baisse constante de l'achalandage.

Nous sommes donc en période de questionnement et souhaitons connaître l'opinion de la population quant à ce service. Un court sondage est d'ailleurs disponible sur notre site internet et je vous invite à prendre quelques minutes pour nous faire part de vos commentaires.

Comment vous inciter à l'utiliser davantage ? Le transport collectif représente une foule de bénéfices, mais encore faut-il qu'il réponde aux besoins des citoyens. Donnez-nous votre opinion.

Soucieuse de favoriser la qualité de vie des familles, la Municipalité a, par ailleurs, entrepris la rénovation et l'agrandissement du chalet des loisirs situé au parc Paul-Yvon-Lauzon. Nous sommes ainsi particulièrement fiers de vous annoncer que le nouvel établissement sera fin prêt pour accueillir les petits Joséphois du camp de jour à l'été prochain. Une cérémonie d'ouverture officielle est d'ailleurs prévue lors de la Fête nationale. Plus de détails vous seront donnés lors de la prochaine édition du bulletin, mais je peux d'ores et déjà vous assurer que celle-ci sera haute en couleur!

En termes d'événement, nous consacrerons nos efforts à la réalisation d'un grand événement cet hiver, soit l'Après-midi Chocolat chaud. Présentée le 7 février prochain, l'édition 2016 de cet événement incontournable sera ponctuée d'activités de toutes sortes.

Par ailleurs, vous constaterez que la Municipalité a adhéré au concept de la viabilité hivernale qui consiste à appliquer une gestion optimale dans le but de réduire les risques causés par la dégradation des conditions routières, et ce, en respect de notre environnement. Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet dans les pages qui suivent.

Enfin, les premières pages de ce bulletin font le point sur la situation financière de la municipalité. Vous serez à même de constater que notre politique rigoureuse en matière de gestion des finances publiques constitue un gage d'équité et d'équilibre.

En terminant, je vous invite à poursuivre votre lecture pour être à l'affût de vos nouvelles municipales.

Benoit Proulx
Maire



LES MEMBRES DU CONSEIL



**Titres et nominations
à des comités à venir.**

ALAIN THÉORËT
DISTRICT N° 1, DE LA BAIE
atheoret@sjdl.qc.ca



DONALD ROBINSON
DISTRICT N° 2, DES SABLES
drobinson@sjdl.qc.ca



MICHEL THORN
DISTRICT N° 3, DES COTEAUX
mthorn@sjdl.qc.ca



**MARIE-ÈVE
CORRIVEAU**
DISTRICT N° 4, DE LA VALLÉE
mecorriveau@sjdl.qc.ca



NICOLAS VILLENEUVE
DISTRICT N° 5, DU BERCEAU
nvilleneuve@sjdl.qc.ca



**LOUIS-PHILIPPE
MARINEAU**
DISTRICT N° 6, DU DOMAINE
lpmarineau@sjdl.qc.ca

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20 h le premier lundi de chaque mois à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Réalisations du conseil	4
Environnement	8
Loisirs	11
Travaux publics	23
Urbanisme	23
Sécurité incendie	24
Babillard communautaire	25

**SUIVEZ-NOUS SUR
facebook**

Actualités, rappels, activités,
événements, photos; la page
Facebook de la municipalité de
Saint-Joseph-du-Lac c'est tout
ça et plus encore.

facebook.com/saintjosephdulac

Une page à aimer et à partager.

Rapport du maire sur la situation financière

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Conformément à l'article 955 du Code municipal, j'ai l'honneur de vous présenter l'état des finances de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, que je compléterai par un énoncé des orientations générales du prochain budget et du Programme triennal d'immobilisations.

Derniers états financiers vérifiés

Les états financiers pour l'administration municipale démontrent un surplus de l'exercice à des fins fiscales de 621 290 \$. Au 31 décembre 2014, les revenus de fonctionnement totalisaient 8 254 968 \$ et les dépenses et affectations se chiffraient à 7 633 678 \$.

Au 31 décembre, le surplus accumulé était de 884 293 \$, auquel la Municipalité a prévu affecter 258 490 \$ pour équilibrer le budget 2015. La Municipalité cumulait également des réserves financières de 290 \$ pour le service d'aqueduc, de 126 246 \$ pour le service d'égout et de 200 000 \$ pour la disposition des boues. Le capital non-engagé du fonds de roulement était de 890 425 \$ et le fonds de parcs et terrains jeux était de 106 395 \$. La réserve financière pour la réfection et l'entretien des voies publiques se chiffrait à 47 195 \$.

Au cours de l'année 2014, la Municipalité a réalisé pour 812 988 \$ de dépenses en immobilisations. Ces dépenses ont été payées à même les activités de fonctionnement, le surplus accumulé, le fonds de roulement, le fonds de parcs et terrains de jeux, par subvention et par un emprunt à long terme.

L'endettement municipal au 31 décembre 2014 s'établissait à 10 365 251 \$. Ce montant inclut la part de la municipalité dans la dette à long terme des organismes faisant partie de notre périmètre comptable, à savoir : 1 902 688 \$ pour la Régie d'assainissement des eaux, 1 337 550 \$ pour la Régie de traitement des eaux usées et 426 912 \$ pour la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes. La Municipalité de Pointe-Calumet contribue au paiement de 50 % de la dette relative à la construction de la station d'eau potable pour une somme de 1 004 005 \$. De plus, des transferts gouvernementaux totalisant 2 843 288 \$ s'appliquent à différents règlements d'emprunt. L'endettement net à la charge des contribuables s'élève donc à 6 517 958 \$.

Rapport du vérificateur sur les états financiers

Le rapport de l'auditeur Cavanagh Hotte Archambault inc. sur les états financiers précise que ceux-ci donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2014.

Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017

Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, la Municipalité a amorcé, en 2015, un véritable virage vert en lançant la collecte à trois voies sur tout le territoire joséphois. Cette action a ainsi permis à Saint-Joseph-du-Lac de détourner plus de 700 tonnes de matières résiduelles de l'enfouissement, faisant passer de 420 kg de déchets par personne pour l'année 2014 à 280 kg en 2015.

La Municipalité s'étant donné comme objectif de valoriser 500 tonnes de matières organiques en 2015, on peut ainsi dire que les Joséphaises et les Joséphois ont adopté leur nouveau bac et nous en sommes vraiment fiers.

La Municipalité a également bonifié les services de l'écocentre, en augmentant les heures d'ouverture de l'établissement et en introduisant la valorisation de nouvelles matières. La Municipalité a aussi procédé à l'installation de nouveaux modules de jeux dans les parcs joséphois ainsi qu'à l'aménagement d'un corridor scolaire et d'une piste cyclable dans le secteur de la nouvelle école. Enfin, des travaux de réfection du réseau routier et d'amélioration du drainage ont été réalisés sur le territoire.

Dans un souci de mieux pourvoir aux décisions relatives aux opérations et à l'administration du service de police, la Municipalité a, par ailleurs, signé une entente avec les villes de Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ainsi qu'avec Pointe-Calumet afin de mettre sur pied une Régie de police, qui relève ainsi maintenant d'un conseil d'administration formé d'un élu de chaque municipalité ou ville membre de la Régie.

Les indications préliminaires des états financiers de l'exercice en cours

En ce qui concerne le budget d'opération 2015 établi à 7 600 642 \$, nous prévoyons que l'équilibre budgétaire sera respecté.

Rémunération des élus

Pour l'année 2015, la rémunération accordée au maire a été fixée à 19 610 \$ à laquelle s'ajoutait une allocation de 9 805 \$ et celle d'un conseiller était de 6 536 \$ avec une allocation de 3 268 \$.

Un montant additionnel de 125 \$ et de 75 \$ a été accordé respectivement au président et au vice-président d'un comité. De plus, le maire a reçu de la MRC de Deux-Montagnes une rémunération annuelle forfaitaire de 3 226.86 \$ ainsi qu'une allocation de 1 613.43 \$.

Orientation générale du budget 2016

Pour 2016, Saint-Joseph-du-Lac poursuivra le grand virage vert entamé en 2015. En ce sens d'ailleurs, la Municipalité compte ainsi sur les efforts continus de la population afin de détourner et valoriser 850 tonnes de matières résiduelles des sites d'enfouissement en 2016. Les quantités et la qualité des matières organiques collectées à ce jour confirment d'ailleurs que de nombreux Joséphois et Joséphaises participent bien à cette nouvelle collecte. Je tiens d'ailleurs à vous féliciter et à vous encourager à poursuivre vos efforts pour la prochaine année. 2016 sera également une année « d'actions » sur le plan environnemental puisqu'une foule de travaux seront réalisés dans le cadre du plan d'action de la Politique environnementale. Plus que jamais soucieuse de son environnement, Saint-Joseph-du-Lac devient certes un modèle à suivre dans la région.

Enfin, dans un tout autre ordre d'idées, je veux insister sur le fait que le conseil municipal a à cœur la qualité de vie des familles joséphaises et qu'il compte respecter son engagement de faire de Saint-Joseph-du-Lac, une municipalité verte, vivante, attrayante et où il fait bon vivre.

Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

Le prochain Programme triennal d'immobilisations comprendra de nouveaux projets pouvant être subventionnés dans le cadre du transfert de la taxe d'accise. Ce programme permettra notamment la réalisation de nouveaux travaux de réfection du réseau

routier et de bâtiments municipaux. L'investissement dans nos parcs et espaces verts, gage d'une meilleure qualité de vie pour tous les citoyens, constitue également une priorité.

Contrats municipaux

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, voici la liste des contrats octroyés depuis novembre 2014 comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de plus de 2 000 \$ accordés à un même entrepreneur lorsque l'ensemble comporte une dépense de plus de 25 000 \$.

FOURNISSEURS	MONTANT	DESCRIPTION
AGB Atelier Gérard Beaulieu inc	171 694 \$	Achat de bacs roulants
Agence métropolitaine de transport	68 124 \$	Quote-part – transport en commun
Air en fête	140 146 \$	Gestion du camp de jour et de l'adjointe
Armand Dagenais et fils	26 946 \$	Aménagement paysager
Asphalte J. Dumont	44 707 \$	Pavage et bordures de béton parc Maurice-Cloutier
Autobus Deux-Montagnes	114 291 \$	Service local d'autobus
BSA Groupe Conseil	71 698 \$	Honoraires professionnels
Cavanagh Hotte Archambault	30 968 \$	Vérification annuelle et travaux spéciaux
Charex inc.	230 488 \$	Canalisation égout rue Benoit
CIT Laurentides	247 978 \$	Transport collectif
Communauté métropolitaine de Montréal	113 227 \$	Quote-part
Compass Minerals Canada Corp.	50 121 \$	Achat de sel
CSSMI	336 877 \$	Débarcadère d'autobus
DM Quinty	45 361 \$	Agrandissement chalet des loisirs
Excavation Brunet & Brunet inc.	314 784 \$	Contrat de déneigement et réparation de ponceaux
Groupe Ultima	84 232 \$	Assurances générales
MRC Deux-Montagnes	217 559 \$	Tenue à jour du rôle d'évaluation, quote-part et autres travaux
Parc National d'Oka	59 682 \$	Fourniture d'électricité pour station d'eau potable
PG Solutions	27 427 \$	Contrat d'entretien et achat de module
RCI Environnement	44 791 \$	Collecte et transport des matières recyclables
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes	164 216 \$	Quote-part
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes	120 608 \$	Quote-part
Régie de police du Lac des Deux-Montagnes	326 736 \$	Quote-part – octobre à décembre 2015
Services Monde Vert	238 781 \$	Collecte à trois voies
Tessier Récréo-parc	32 708 \$	Module de jeux
Uniroc	622 198 \$	Corridor scolaire et piste cyclable
Ville de Deux-Montagnes	1 208 651 \$	Quote-part au Service de police et ajustement des amendes
Ville de Saint-Eustache	75 004 \$	Répartition 9-1-1 et entraide pompiers
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	72 830 \$	Frais d'opération – Station Érablière
Waste Management Canada	124 887 \$	Contrat d'enfouissement des déchets domestiques
TOTAL	5 427 720 \$	

Conclusion

En terminant, je tiens à souligner le travail remarquable accompli par tout le personnel de la Municipalité et les membres du conseil tout au long de l'année. La réalisation des différents projets n'est possible qu'en travaillant en équipe pour le bien-être des Joséphaises et des Joséphois dans le respect des volontés communes d'agir.

Enfin, je vous invite à vous joindre à nous pour l'adoption du budget 2016 qui aura lieu le 14 décembre lors d'une session extraordinaire tenue à 20 heures à la salle municipale.


Benoit Proulx
Maire



Réalisations du conseil

DES DÉCISIONS PÉRIODIQUES SUR LA VIE MUNICIPALE

Soucieux de la qualité de vie des citoyens, les élus travaillent fort afin de s'assurer que les services offerts par la Municipalité répondent aux besoins de la collectivité. Nous vous présentons donc un bref survol des plus récentes décisions prises par les membres du conseil qui ont à cœur le bien-être des familles joséphoises.

TRANSPORT COLLECTIF GRANDE CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

La Municipalité a lancé, en novembre dernier, une vaste campagne pour faire la promotion de son service de transport collectif.

Intitulée «*Cet hiver, je prends ça cool je prends le bus!*», la campagne promotionnelle vise à inciter la population joséphoise à utiliser davantage ce service unique.

Pour faire un pied de nez aux tracas cet hiver, montez donc à bord de l'autobus local! Vivre sans auto l'hiver comporte bien des avantages : pas de stress, ni de dégivrage de voiture, ni de pelletage express avant le départ pour le boulot. Bref, la seule chose à penser sera quel livre avoir sous la main pour vous la couler douce!

COMMENT LA MUNICIPALITÉ POURRAIT-ELLE BONIFIER CE SERVICE AFIN QU'IL SOIT DAVANTAGE UTILISÉ PAR LES CITOYENS?

Aidez-nous en répondant à notre sondage en ligne au www.sjdl.qc.ca



LA MUNICIPALITÉ SE DOTE D'UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a procédé en septembre dernier au lancement de sa Politique environnementale, un outil de planification et de gestion qui lui permettra de s'engager davantage au plan environnemental face à la nécessité collective et individuelle d'intervenir et d'agir. À cet égard, la Municipalité a choisi de souligner la responsabilité partagée entre l'administration municipale et la population, en plaçant la nouvelle politique sous le thème *Équilibre, protection et partage des paysages*.

Cette Politique cible six champs d'action: l'eau, l'air, le sol, la biodiversité, la qualité de vie et les matières résiduelles et propose 11 grandes orientations, définies selon les problématiques environnementales joséphoises. Enfin, elle constitue une invitation à tous les Joséphois et Joséphoises à devenir de véritables partenaires de l'administration municipale afin de préserver la qualité de notre environnement.

La publication de la Politique environnementale sera suivie par l'adoption d'un plan d'action quinquennal qui permettra d'assurer sa mise en œuvre. Le Conseil et l'administration municipale en feront une cible budgétaire prioritaire dès 2016. Une gestion responsable des ressources financières, orientée vers la réalisation d'actions concrètes, assurera l'atteinte des différents objectifs de la Municipalité en matière de gestion environnementale.

« POUR UN ENVIRONNEMENT NATURELLEMENT SAIN »

Dans le cadre du concours de photos 2015, vous avez été plusieurs à nous soumettre des clichés illustrant un geste, une action ou encore un comportement visant l'amélioration, la protection et la préservation de l'environnement joséphois. Au total, nous avons reçu une soixantaine de photographies de 16 participants différents.

ET LES GRANDS GAGNANTS SONT :

- Christine Auger
- Danielle Archambault
- Anabel Bégin
- Christine Choquette
- François Godbout
- Shan He
- Jade Bergeron

Félicitations à tous les participants et surtout aux sept grands gagnants !

En plus d'illustrer le calendrier municipal 2016, les photographies des lauréats seront exposées à la bibliothèque tout le mois de décembre, et ce, jusqu'à la remise officielle des prix le 1^{er} février 2016. En plus du grand prix de 250 \$, une carte de membre du Club photo d'Oka sera tirée parmi les finalistes.

MISE À JOUR DU SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS D'URGENCE

Une bonne communication entre la Municipalité et ses citoyens est un des éléments primordiaux au bon déroulement des opérations. C'est pourquoi la Municipalité a procédé à la mise à jour complète de son système d'appels automatisés d'urgence.

Implanté dans le but de rejoindre un maximum de personnes en un minimum de temps, ce système téléphonique est utilisé lors de situations d'urgence ou de circonstances particulières. Notez que vous êtes déjà inscrit si votre numéro de téléphone résidentiel figure dans un annuaire téléphonique. Dans le cas contraire, rendez-vous au www.sjdl.qc.ca, dans la section « Je veux m'inscrire au système d'appels automatisés d'urgence » pour vous inscrire.

En cas d'urgence, Saint-Joseph-du-Lac vous appelle.

Pour votre sécurité,
inscrivez-vous au système
d'appels automatisés
d'urgence.



Environnement

LA COLLECTE DU BAC BRUN SE POURSUIT CET HIVER CONTINUEZ D'Y PARTICIPER !

Félicitations!

750 tonnes de matières organiques ont été recueillies en date du 1^{er} décembre, soit l'équivalent du contenu de 116 camions de collecte. Toutes ces matières ont été valorisées et transformées en compost.

Et ça continue...

La collecte du bac brun s'effectue deux fois en décembre et une fois pour les mois de janvier, février et mars 2016. Consultez votre calendrier des collectes et la liste des matières acceptées au www.sjdl.qc.ca.

Pour 2016, la Municipalité s'est fixé comme objectif de valoriser 850 tonnes de matières organiques.

On ne lâche pas!

RAPPEL DES COLLECTES POUR LE TEMPS DES FÊTES

Calendrier des collectes de décembre/janvier

D	L	M	M	J	V	S
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Arbres de Noël

Qu'il s'agisse d'un sapin, d'un pin ou encore d'une épinette, déposez votre arbre de Noël naturel, dégarni de ses décorations, en bordure de route avant 7 h le matin de la collecte ou après 18 h la veille. Les arbres ramassés seront envoyés chez Mironor pour être compostés.



Noël approche à grands pas. Avec tous les préparatifs, les cadeaux, les grandes tablées qui s'en viennent, comment est-ce possible de réduire nos déchets ?

Il s'agit simplement d'être attentif aux choix que l'on fait, et surtout, de continuer à composter et à recycler.

Bac brun COMPOSEZ

Utilisez le bac brun lors de la préparation des repas et pour les restes de table.

Profitez-en pour sensibiliser vos convives à l'importance du tri des matières compostables.



Bac bleu RECYCLEZ

N'oubliez pas de recycler le papier d'emballage et le papier de soie. Étant donné que le papier d'emballage métallique ne se recycle pas, pensez à ne pas en acheter.

Pour les plus audacieux, pourquoi ne pas emballer vos cadeaux avec les dessins de vos enfants?



CONSEILS POUR UN

NOËL VERT

Des cadeaux plus responsables RÉDUISEZ VOS DÉCHETS

Différentes façons permettent de réduire les déchets lorsqu'il est question des cadeaux :

- offrir un service plutôt qu'un bien (exemples : une sortie culturelle, un abonnement à un gym, une séance de massage, une sortie au restaurant, etc.)
- fabriquer soi-même un cadeau
- au magasin, choisir un objet peu emballé
- acheter un bien de seconde main
- offrir votre temps (ex : garder les enfants pour une soirée)



La grande question SAPIN NATUREL OU ARTIFICIEL ?

Chaque année, cette même question revient sur toutes les lèvres. Sapin naturel ou artificiel, lequel est le plus écolo? Plusieurs facteurs doivent être considérés : sa fabrication ou sa culture, son transport, sa composition, son lieu d'origine, son temps d'utilisation, la façon dont on en dispose, etc. Selon une étude de la firme Ellipsos, qui se spécialise en développement durable, à moins de conserver son sapin artificiel pendant vingt ans ou de se procurer un sapin usagé, le sapin naturel est l'option qui génère le moins de gaz à effet de serre.



Une fois au dépotoir, un sapin de Noël artificiel mettra 400 ans à se dégrader...

Les lumières de Noël sont RECYCLABLES

Apportez les lumières qui ne fonctionnent plus à l'écocentre afin qu'elles soient recyclées (ampoules et filages). **Attention !** Aucune structure de personnages (père Noël, bonhomme de neige, etc.), couronnes ou autres décorations lumineuses n'est acceptée.



Cartes de souhaits VIRTUELLES OU RECYCLEES?

Pour les plus branchés, optez pour les cartes virtuelles. Les cartes en papier étant toujours appréciées, prenez soin de choisir des cartes faites de papier recyclé, ou encore, fabriquez-les vous-même !



Décorations de Noël RÉUTILISEZ

Réutilisez les mêmes décorations plusieurs années. Si vous êtes plutôt du genre à rechercher de la nouveauté chaque année, amusez-vous à fouiller les bazaars ou usez de créativité en décorant le sapin d'objets de la maison tels que toutous, bijoux ou petits bricolages réalisés par les enfants.



RECYCLAGE

QUE DEVIENNENT LES MATIÈRES QUE L'ON MET DANS LE BAC BLEU ?

Le recyclage permet de détourner de l'enfouissement des tonnes de matières résiduelles et de fabriquer des objets en utilisant moins de ressources.

Voici des exemples d'objets fabriqués à partir de matières recyclées.

PAPIER ET CARTON

- Litière pour chat
- Boîtes à oeufs
- Boîtes de céréales
- Papier recyclé
- Papier hygiénique
- Mouchoirs
- Journaux
- Enveloppes
- Boîtes à chaussures



PLASTIQUE

- Meubles de jardin
- Oreillers
- Bacs de recyclage
- Vêtements
- Pièces d'auto
- Bottes de pluie
- Bouteilles de plastique
- Coques de bateau
- Baignoires
- Jouets



MÉTAL

- Pièces d'auto
- Outils
- Boîtes de conserve
- Cannettes
- Structures de ponts
- Casseroles
- Aérosols
- Appareils électroménagers
- Papier d'emballage



VERRE

- Isolants de fibre de verre (laine minérale)
- Bouteilles de verre
- Pots Masson
- Agrégat pour la fabrication de céramique, d'asphalte ou de béton



HALTE-GARDERIE

Maintenant offerte pour les 2-5 ans

Infos | p. 22



NOUVEAUTÉ POUR ENFANTS ! COSOM

Infos | p. 13

NOUVEAUTÉ POUR ADULTES ! TAI-CHI

Infos | p. 16

MODALITÉS D'INSCRIPTION

QUAND S'INSCRIRE ?

 Du 4 au 8 janvier 2016
(pour les résidents seulement)

Du 11 au 15 janvier 2016 (pour tous)

De 8 h 30 jusqu'à l'heure de fermeture
des bureaux municipaux.

Veuillez noter que pour toute inscription effectuée
après la première semaine de cours, des frais de 10 \$
vous seront facturés.

LES COURS DÉBUTENT LE 18 JANVIER 2016

Exceptés le cours de patin et la Ligue de hockey
amicale extérieure qui débutent le 9 janvier.

COMMENT S'INSCRIRE?

En personne

- Pour accélérer le processus d'inscription sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter à nos bureaux. Plus de détails ci-dessous.

En ligne (pour les résidents seulement)

- Rendez-vous sur la page d'accueil du www.sjdl.qc.ca et cliquez sur « JE VEUX m'inscrire aux activités de loisirs ». Suivez ensuite les instructions qui s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte Sport-Plus et vous inscrire. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou membre » afin de vous en créer un.
- Si vous avez déjà procédé à une inscription depuis l'été 2014, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs afin d'en obtenir un.**
- Pour éviter l'annulation de votre inscription, vous devez faire parvenir votre paiement dans un délai de 5 jours ouvrables au 1110, chemin Principal.

Inscription des non-résidents

- Inscription en personne, à partir du 11 janvier.
- Un montant de 30 \$ sera ajouté au coût de l'activité à l'exception de l'activité Pom d'amis, lequel nécessite un ajout de 20 %.

RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'une personne de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité. Débouchez les frais d'inscription les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscription à toutes les activités subséquentes. **Ne s'applique pas aux non-résidents ni aux activités d'un jour.**

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque

(Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans fonds.)

IMPORTANT : Le Service des loisirs n'accepte pas les paiements par carte de crédit.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION, SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.

Si les cours sont annulés par la Municipalité, la totalité des coûts vous sera remboursée.

REÇUS ET RELEVÉS 24

Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour le camp de jour seront disponibles en ligne via votre compte Sport-Plus, et ce, à la fin du mois de février. Pour visualiser et imprimer ces documents qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt, vous devez avoir fourni un numéro d'assurance sociale valide.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Les frais supplémentaires de non-résidents payés lors de l'inscription à des activités sportives ou qui ne sont pas offertes par la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac du fait que la municipalité ne possède pas les infrastructures (piscine, aréna, etc.) seront remboursés jusqu'à concurrence de 150 \$ par enfant de moins de 18 ans et jusqu'à un maximum de 400 \$ par famille, par année. Retournez le formulaire disponible en ligne ou auprès du Service des loisirs avec une copie des pièces justificatives au plus tard le 1^{er} novembre de l'année au cours de laquelle les frais ont été engagés. Le remboursement auquel vous avez droit vous sera envoyé en décembre.

ACTIVITÉS JEUNESSE



CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Parent/enfant	PARC JACQUES-PAQUIN	Samedi de 9 h à 10 h	8 semaines	40 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
5 à 12 ans	PARC JACQUES-PAQUIN	Samedi de 10 h à 11 h	8 semaines	40 \$

Cosom | Professeur : Marc Tremblay

NOUVEAU COURS

6 à 9 ans	NOUVELLE ÉCOLE	Mardi de 18 h à 19 h	12 semaines	65 \$
10 à 15 ans	NOUVELLE ÉCOLE	Mardi de 19 h à 20 h	12 semaines	65 \$

* La liste du matériel nécessaire est disponible sur le site Internet de la municipalité.

Bricks 4 Kidz LEGO® | Offert par Air en fête

NOUVEAU COURS

6 à 11 ans	CENTRE STE-MARIE	Samedi de 11 h à 12 h	8 semaines	90 \$
------------	------------------	-----------------------	------------	-------

Multiactivités

5 à 12 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Vendredi de 18 h 30 à 20 h	12 semaines	55 \$
------------	----------------------	----------------------------	-------------	-------

ACTIVITÉS JEUNESSE

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Zumba® Kids Professeure : Caroline Martel				

Ce cours est conçu spécialement pour les petits *fans* de Zumba ! Ils apprendront des routines de Zumba adaptées à leur âge. Une chance unique d'être actifs et de danser au son de leur musique préférée !

7 à 11 ans	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 18 h à 18 h 50	12 semaines	55 \$
------------	------------------	-------------------------	-------------	-------

Les p'tits dégourdis

NOUVEL HORAIRE

À travers des parcours et des jeux basés sur les techniques de différents sports, le cours propose des activités de psychomotricité qui permettent à l'enfant de développer ses capacités motrices et sa confiance tout en s'amusant. Le cours combine des activités multiples et l'initiation à différents sports.

3 et 4 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 18 h 15 à 19 h	12 semaines	50 \$
------------	----------------------	----------------------------	-------------	-------

Dessin | Professeure : Cathy Primeau

Ce cours permet à l'enfant d'apprendre à dessiner des éléments spécifiques et à enrichir sa créativité par des apprentissages structurés.

7 à 9 ans	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 18 h à 19 h	13 semaines	95 \$
10 à 14 ans	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 19 h à 20 h	13 semaines	95 \$

* La liste du matériel nécessaire est disponible sur le site Internet de la municipalité.

Science en Fête | Offert par Air en fête

Que tous les passionnés de sciences, d'expériences et de découvertes se tiennent prêts car ce programme nouvellement révisé ne pourra que les épater !

LES COURS DÉBUTENT LE 30 JANVIER

6 à 11 ans	CENTRE STE-MARIE	Samedi de 10 h à 11 h	8 semaines	90 \$
------------	------------------	-----------------------	------------	-------



CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Danse Professeure : Jade Lemire				
Quatre différents cours de danse sont offerts selon le groupe d'âge de votre enfant.				
DANSE CRÉATIVE : Les enfants seront amenés à découvrir la danse en utilisant avant tout leur créativité. Ils développeront également leurs aptitudes physiques tout en s'amusant.				
DANSE CRÉATIVE 2 : Ce cours se veut essentiellement la suite de <i>Danse créative</i> , mais il amènera l'enfant à développer plus particulièrement sa coordination et son sens du rythme. De plus, les bases simples du ballet seront enseignées.				
BALLET JAZZ : L'enfant découvrira ce style de danse qui, tout en côtoyant le ballet, reste dans la musique pop. Le jeune sera aussi amené à développer sa créativité.				
JAZZ/HIP-HOP : Ce cours vise à approfondir les notions de jazz et à faire découvrir le hip-hop aux jeunes. Ceux-ci auront du plaisir tout en travaillant leurs aptitudes physiques.				
3 et 4 ans (Danse créative)	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 9 h à 10 h	12 semaines	50 \$
3 et 4 ans (Danse créative 2)	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 10 h à 11 h	12 semaines	50 \$
5 à 8 ans (Ballet jazz)	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 11 h à 12 h	12 semaines	50 \$
9 à 12 ans (Jazz/hip-hop)	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 12 h à 13 h	12 semaines	50 \$

Mini-gym | Professeure : Myriame Bélanger

À travers des parcours et des jeux basés sur les techniques d'initiation à la gymnastique, la mini-gym propose des activités de psychomotricité qui permettront à l'enfant de développer ses capacités motrices et sa confiance tout en s'amusant.

3 et 4 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 18 h 15 à 19 h	12 semaines	50 \$
------------	----------------------	-------------------------	-------------	-------

Gymnastique | Professeure : Myriame Bélanger

Ce cours a pour but d'initier vos jeunes à la gymnastique et de leur donner le goût de poursuivre ce sport à un niveau plus compétitif. Le port d'un justaucorps est obligatoire et vous aurez la possibilité de vous en procurer un sur les lieux. Renseignez-vous auprès du Service des loisirs lors de l'inscription.

5 à 12 ans (Débutant)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 18 h 15 à 19 h 15	12 semaines	50 \$
7 à 12 ans (Avancé)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	50 \$

ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Badminton libre				
Période de badminton libre (rotation sur trois terrains). Apportez votre matériel.				
Parents/enfants 14 ans et -	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	40 \$*
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 20 h 30 à 23 h	12 semaines	40 \$*

* Prix par participant

Tai-chi | Professeure : France Dupuis

Dérivé des arts martiaux, le tai-chi est une discipline corporelle d'origine chinoise comportant un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision dans un ordre préétabli. Il met aussi l'accent sur la maîtrise de la respiration. La pratique vise entre autres à améliorer la souplesse, à renforcer le système musculo-squelettique et à maintenir une bonne santé physique, mentale et spirituelle.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 20 h à 21 h	12 semaines	65 \$
-------------	------------------	-------------------------	-------------	-------

Cardio-Latino | Professeure : Andiara De Souza

Le Cardio-Latino est un programme d'entraînement basé sur une grande variété de danses originaires d'Amérique latine, comme la salsa, le mambo et le cha-cha, entre autres. Ce cours combine l'entraînement en force avec des intervalles d'exercices cardiovasculaires de haute intensité, le tout permettant de brûler un nombre important de calories et d'apprendre les pas de base de plusieurs danses latines.

15 ans et +	SALLE MUNICIPALE	Mardi de 20 h à 21 h	12 semaines	65 \$
-------------	------------------	----------------------	-------------	-------

Zumba® fitness | Professeure : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!

15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 20 h 15 à 21 h 15	12 semaines	65 \$
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	65 \$

Mise en forme | Professeure : Sophie Tchang

Entraînement cardio-vasculaire et musculaire avec intervalles de step. Ce cours demande de suivre des routines chorégraphiées.

15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 20 h 15 à 21 h 15	12 semaines	60 \$
-------------	----------------------	----------------------------	-------------	-------

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Volleyball libre

Période de volleyball libre (rotation sur les terrains).

15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 20 h 30 à 23 h	12 semaines	40 \$
-------------	----------------------	-------------------------	-------------	-------

NOUVEAU COURS

Kangoo jumps | Professeures : Jessica Desrosiers et Julie Poissant

Ce cours permet de travailler plusieurs muscles simultanément, d'augmenter l'endurance et d'accroître l'équilibre et l'agilité tout en brûlant jusqu'à 50 % plus de calories et en réduisant jusqu'à 80 % l'impact sur les articulations. Si les bottes trampolines « Kangoo jumps » ont été développées pour permettre à des patients de se remettre à bouger à la suite d'une blessure ou d'une chirurgie, elles constituent aujourd'hui une nouvelle forme d'entraînement que vous pouvez vous aussi expérimenter. Des bottes vous seront prêtées pour le cours.

6 ans à 12 ans*	SALLE MUNICIPALE	Mardi de 18 h à 18 h 45	10 semaines	55 \$\$**
13 ans et +	SALLE MUNICIPALE	Mardi de 19 h à 20 h	10 semaines	55 \$

* Les parents pourront participer conjointement à ce cours avec leur enfant.

** Prix par participant

Taekwondo | Professeurs : Rénald et Jean-Sébastien Renaud

DÉBUTANT : Pour les jeunes de 4 à 7 ans de niveau ceinture blanche à ceinture blanche barrée jaune. Si la demande est assez grande, les parents pourront participer à cette activité avec leur enfant.

DÉBUTANT/INTERMÉDIAIRE : Pour les gens de tous les âges (à partir de 8 ans) de niveau ceinture blanche à ceinture jaune barrée verte.

AVANCÉ : Pour les gens de tous les âges de niveau ceinture verte et plus.

COMBAT ET POOMSE (KATA) : Pour les gens de tous les âges (à partir de 8 ans) de niveau ceinture jaune et plus. Pour suivre ce cours, vous devez aussi être inscrit à un cours de niveau débutant à avancé.

Débutant	NOUVELLE ÉCOLE	Lundi de 18 h à 19 h ET samedi de 9 h à 10 h	12 semaines	75 \$*
Débutant/intermédiaire	NOUVELLE ÉCOLE	Mercredi de 18 h à 19 h ET samedi de 10 h à 11 h	12 semaines	75 \$*
Avancé	NOUVELLE ÉCOLE	Lundi de 19 h à 20 h, mercredi de 19 h à 20 h ET samedi de 11 h à 12 h	12 semaines	100 \$*
Combat et poomse	NOUVELLE ÉCOLE	Samedi de 12 h à 13 h	12 semaines	20 \$*

* Prix par participant. Sur place, vous aurez aussi à vous procurer le passeport au coût de 15 \$ (à l'exception de la ceinture noire dont le coût est de 25 \$) de même que le kimono au coût de 50 \$ qui vous sera remis par votre instructeur.

ACTIVITÉS MULTIÂGES (SUITE)

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Yoga Professeure : Sophie Tchang				
À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.				
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 20 h 30 à 22 h	12 semaines	65 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi de 13 h à 14 h 30	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Pilates Professeure : Gabrielle Danvoye				
La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant votre niveau de stress. Par le biais de ce cours, vous apprendrez aussi à mieux connaître votre corps. Les exercices proposés pourraient également vous aider à soulager certaines douleurs.				
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 19 h à 20 h	12 semaines	65 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 20 h à 21 h	12 semaines	65 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Jeudi de 19 h à 20 h	12 semaines	65 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Jeudi de 20 h à 21 h	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Pilates et étirements Professeure : Gabrielle Danvoye				
Combinaison d'étirements et d'entraînement de Pilates.				
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 11 h à 12 h	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Espagnol Professeur : Carlos Jolly				
Vous avez le goût d'apprendre l'espagnol? Ce cours vous permettra de mieux échanger, tout en apprenant le côté pratique de la langue. Idéal pour ceux qui désirent voyager!				
16 ans et + (Débutant — Niveau 1)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 19 h à 21 h	12 semaines	75 \$
16 ans et + (Débutant — Niveau 2)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 19 h à 21 h	12 semaines	75 \$
16 ans et + (Intermédiaire/avancé)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 19 h à 21 h	12 semaines	75 \$

ACTIVITÉS 50 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Zumba® Gold Professeure : Josée Lusignan				
Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!				
50 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 19 h à 20 h	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Mise en forme 50 ans et plus Professeure : Sophie Tchang				
Adapté au besoin des gens de 50 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobie, tonus, voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.				
50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 14 h 30 à 15 h 30	12 semaines	60 \$
50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi de 12 h à 13 h	12 semaines	60 \$

ACTIVITÉS D'UN JOUR

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE
Découverte des vins Sommelier : Benoit Lecavalier		
Cette activité-conférence vous fera découvrir et apprécier les vins autour d'un bon repas.. Veuillez apporter 6 verres à vin pour les dégustations. Pour plus d'informations ou encore pour connaître le coût de cette activité, contactez le Service des loisirs au 450 623-1072 poste 229.		
18 ans et +	VIGNOBLE LES VENTS D'ANGE	Vendredi 12 février à 19 h



LA FORMATION « Parent-guide, parent-complice » revient !

Tannés de répéter, menacer, argumenter ou punir ? Voici une formation qui révolutionnera à coup sûr votre vie de parent et celle de vos enfants ! Suivie par des milliers de parents québécois, la formation « Parent-guide, parent-complice » se veut pratique, simple et adaptée aux parents d'aujourd'hui afin de les aider à couper la roue des souffrances que l'on transmet de génération en génération !



Vous désirez en savoir davantage ?

Participez à la séance d'information GRATUITE qui se tiendra le 20 janvier prochain, à 19 h à l'école Rose-des-Vents.

INFORMATIONS : Contactez le Service des loisirs au 450 623-1072 poste 229.

POM D'AMIS

Professeure : Framboise

Vous cherchez une activité éducative spécialement conçue pour les tout-petits ? Pom d'amis favorise la socialisation de l'enfant et lui permet d'acquérir de nouvelles habiletés par le biais de jeux, d'activités de détente et de plein air. ***Notez que l'enfant doit être propre.

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
2 et 3 ans	CENTRE STE-MARIE	Mardi 9 h à 11 h	21 semaines (1 fois/sem.)	110 \$
3 et 4 ans	CENTRE STE-MARIE	Lundi, mercredi ET vendredi de 9 h à 12 h	21 semaines (3 fois/sem.)	290 \$
4 et 5 ans	CENTRE STE-MARIE	Lundi, mercredi ET vendredi de 13 h à 16 h	21 semaines (3 fois/sem.)	290 \$

* La liste du matériel nécessaire est disponible sur le site Internet de la municipalité.

NOUVEAUTÉ HALTE-GARDERIE LES JEUDIS • Détails à la page 22

SESSION DE PRINTEMPS



Les cours débutent le 18 avril pour huit semaines.
INSCRIPTIONS : DU 4 AU 15 AVRIL 2016

PLUS DE DÉTAILS DANS LA PROCHAINE ÉDITION DU BULLETIN

SUGGESTIONS DE LECTURE



UNE DEUXIÈME VIE (roman contemporain) de Mylène Gilbert-Dumas

Lassés d'une vie dominée par l'endettement, Élisabeth et son conjoint liquident tout et partent pour le Yukon, où ils espèrent renflouer leurs coffres avant de revenir à Montréal. Mais ce plan prend bientôt un tour chaotique : en quelques mois, Élisabeth se retrouve célibataire, sans emploi et sans logement, seule à l'autre bout du pays. Contre toute attente, plutôt que de l'effrayer, la perspective de cette nouvelle vie la grise. La rencontre de deux hommes aux antipodes de ceux qu'elle a connus jusqu'ici et l'adoption d'une petite chienne en danger de mort lui révèlent une nouvelle passion pour la course de chiens de traîneaux. Ainsi se dessinent pour elle les contours d'une existence palpitante sous les lieux du soleil de minuit. Voici un roman comme seul Mylène Gilbert-Dumas en a le secret, où nous est contée l'histoire d'une femme qui, se sentant soudain à l'étroit dans la vie qu'elle a choisie, découvre sa propre force et fait le pari de recommencer à zéro.

À LIRE ÉGALEMENT...

- Écrit avec le sang de mon cœur – Tome 8 Outlander de Diana Gabaldon (Historique)
- Revival de Stephen King (Suspense)
- Faims de Patrick Senécal (Horreur)
- Ce qui se passe à Cuba reste à Cuba! d'Amélie Dubois (Humour)

22 La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 3 janvier.

NOUVEAUTÉS !!! (Dès février 2016)

CLUB DE LECTURE POUR ADULTES

Vous êtes invités à venir partager votre passion du livre autour d'un thé ou d'un café. Nombre minimal de participants requis. Inscription à la bibliothèque. Le premier jeudi de chaque mois, en après-midi.

CERCLE DE LECTURE POUR ADOLESCENTS (Pour les jeunes de 13 à 17 ans)

Venez échanger sur vos coups de cœur. Nombre minimal de participants requis. Inscription à la bibliothèque. Le dernier lundi de chaque mois, en soirée.



LES ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

L'HEURE DU CONTE

Vous cherchez une activité divertissante pour vos petits de 3 à 6 ans ? L'heure du conte a tout pour leur plaisir, en plus de leur faire découvrir le goût pour la lecture.

Inscription obligatoire. Deux plages horaires possibles : 9 h 15 ou 10 h 15

Prochaines dates :

- Samedi le 16 janvier
- Samedi le 13 février
- Samedi le 19 mars
- Samedi le 16 avril

VENTE DE LIVRES USAGÉS

La traditionnelle vente annuelle de livres usagés de la bibliothèque se tiendra du 11 au 26 janvier 2016. Pour l'occasion, une foule de livres vous seront offerts à partir de 50¢.

SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ (Pour tous)

Venez découvrir ou redécouvrir les grands classiques des jeux de société qui amusent petits et grands depuis de nombreuses années. Fou rire assuré ! Le dernier jeudi de chaque mois.

LE CLUB DE LECTURE (Pour les jeunes de 8 à 12 ans)

Les jeunes sont invités à venir échanger sur leurs lectures préférées et écouter des extraits de livres afin de découvrir de nouveaux romans. Inscription à la bibliothèque. Le premier mercredi de chaque mois.



SAVIEZ-VOUS QUE... VOTRE BIBLIOTHÈQUE OFFRE DES COURS EN LIGNE TOUT À FAIT GRATUITEMENT ?

Que ce soit pour améliorer vos compétences en informatique (traitement de texte, Facebook, Outlook, Office, etc.), pour suivre des formations en développement personnel (synergologie, Feng Shui, l'art du massage, gestion du stress, etc.) ou encore pour faire l'apprentissage de langues étrangères (anglais, espagnol, italien, etc.), une panoplie de cours sont offerts via le site Internet de la bibliothèque municipale.

Comment ça marche ?

Procurez-vous votre NIP en contactant le 450 623-7833. Il ne vous restera plus qu'à choisir le cours qui vous intéresse et à parfaire vos connaissances dans le confort de votre foyer.



NOUVEAU! HALTE-GARDERIE

Besoin d'une place occasionnelle en service de garde ?

Une halte-garderie est maintenant offerte à Saint-Joseph-du-Lac. Sécuritaire, stimulant et amusant, ce nouveau service permet aux parents de faire leurs courses, d'aller à leurs rendez-vous ou même de se divertir en toute tranquillité pendant que leurs tout-petits vivent des expériences enrichissantes et variées en compagnie de notre professeure Framboise.

Tous les jeudis entre 9 h et 16 h, au local de la Pom d'amis, situé au 95, chemin Principal. Ce service, offert en demi-journée ou en journée complète, s'adresse aux enfants âgés de 2 à 5 ans (l'enfant doit être propre).*

Tarifs

NOMBRE D'ENFANTS (de la même famille)	½ JOURNÉE*	JOURNÉE COMPLÈTE*
	9 h à 12 h ou 13 h à 16 h	9 h à 16 h
1 enfant	15 \$	25 \$
2 enfants	20 \$	30 \$

Réservation obligatoire 24 h à l'avance. Places limitées. 450-473-7868

*Notez que vous devez fournir une collation pour les demi-journées et un lunch ainsi que deux collations à votre enfant pour la journée complète.



APRÈS-MIDI CHOCOLAT CHAUD

Le dimanche 7 février, dès 13 h 30,
au parc Jacques-Paquin

Cette année, le traditionnel Après-midi Chocolat chaud sera des plus festifs. En effet, une foule de surprises attendent les visiteurs : animation de toutes sortes, DJ, hockey-putt et bien plus encore! Le 7 février prochain, c'est donc un événement à ne pas manquer.

Un événement écoresponsable

À Saint-Joseph-du-Lac, nous avons à cœur l'environnement. C'est pourquoi la Municipalité a décidé, dans la foulée de son engagement envers le développement durable, de faire de cet incontournable rendez-vous, un événement écoresponsable. Ainsi, dans le but de réduire les impacts négatifs de cet événement sur l'environnement, **la Municipalité ne fournira plus de contenants en styrémousse ni de sachets individuels de poudre de cacao, lesquels sont voués à l'enfouissement.**

Prenez vous aussi le virage vert !

Apportez votre contenant réutilisable !

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le styrémousse (polystyrène) peut prendre de 100 à 1000 ans à se décomposer?

Sur les 21 000 tonnes métriques de polystyrène générées chaque année au Québec, soit environ 2,7 kg par personne, près de 18 000 tonnes métriques prennent le chemin de l'enfouissement.

Travaux publics

QUI DIT HIVER DIT ADAPTATION

Saint-Joseph-du-Lac a décidé de mettre de l'avant et d'intégrer, en lien avec sa Politique environnementale, une nouvelle approche en matière de déneigement et de déglaçage de son réseau routier, la viabilité hivernale.

Cette nouvelle façon de faire, qui favorise l'utilisation de pratiques d'entretien hivernal plus responsables et écologiques, permet de trouver le juste équilibre entre les actions de la Municipalité (l'entretien d'hiver) et les efforts d'adaptation des résidents, tout en conduisant à une réduction significative de l'emploi des sels de voirie.

Cette approche, plus respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie, ne fait toutefois aucun compromis sur la sécurité des usagers de la route. Ce concept nous rappelle plutôt que chaque citoyen a la responsabilité de s'adapter en hiver, en particulier en matière de conduite automobile. Cela signifie qu'en tant qu'usager de la route, vous devez vous assurer de respecter les limites de vitesse établies sur le territoire et de maintenir une plus grande distance avec le véhicule qui vous précède afin de pouvoir freiner efficacement à tout moment, tant sur les grandes artères que dans les secteurs résidentiels.

Épandage moins fréquent

Lors des opérations de déneigement, l'entrepreneur laissera ainsi une mince couche de neige sur les routes secondaires pour permettre aux pneus d'hiver de conserver leur mordant et leur efficacité afin que les véhicules adhèrent à la route. Le sel, quant à lui, sera épandu uniquement sur la glace qui se forme initialement sur la chaussée au début des grands froids; l'épandage sera donc beaucoup moins fréquent qu'antérieurement.

Ainsi, dès que la route semble un tant soit peu praticable, diminuez votre vitesse et adaptez votre conduite. Bon hiver sous le signe de la prudence!



SECTION TRAVAUX PUBLICS

Urbanisme

STATIONNEMENT INTERDIT ENTRE MINUIT ET 7H

L'hiver est à nos portes, encore cette année, nous n'y échapperons pas... Et qui dit hiver dit neige, ce qui nous mène au fameux déneigement des rues, un sujet qui soulève bien des passions!

Chacun aimerait que le chemin menant au travail soit impeccable au lendemain d'une tempête, mais la situation n'est pas aussi simple. Les ressources disponibles étant limitées, un ordre de priorité de passage est établi sur le territoire de façon à favoriser les rues principales, les trottoirs, les circuits d'autobus et, bien entendu, les corridors scolaires.

Ainsi, pour faciliter les opérations de déneigement, certaines restrictions s'appliquent en ce qui a trait au stationnement sur l'ensemble du territoire de la municipalité en saison hivernale. **Le stationnement est notamment interdit sur les chemins publics pendant la période du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, entre minuit et 7 h. Pour la période des Fêtes, le stationnement est toutefois autorisé les 24, 25 et 26 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.**

Corridors scolaires

STATIONNEMENT INTERDIT EN TOUT TEMPS

Toujours dans le but de faciliter les opérations de déneigement et d'épandage d'abrasifs, mais surtout pour assurer la sécurité des enfants aux abords de la nouvelle école, la Municipalité tient à vous rappeler qu'il est interdit EN TOUT TEMPS de se stationner dans les corridors scolaires aménagés aux abords de la nouvelle école, notamment le long des rues Réjean et Caron.

Les déplacements actifs, c'est possible même en hiver

La saison froide est une belle saison pour prendre l'air ! Encouragez vos enfants à adopter un mode de transport actif pour se rendre à l'école. À pied ou même ou à vélo, vos enfants, confortablement vêtus, pourront se déplacer en toute sécurité cet hiver puisque le déneigement et le déglaçage du sentier multifonctionnel aménagé le long du pipeline, des corridors scolaires et des trottoirs aux abords des écoles seront réalisés en priorité lors de précipitations de neige.

Les transports actifs, un moyen facile d'augmenter, de façon économique et saine pour l'environnement, le niveau d'activité physique de nos jeunes.



Sécurité incendie

PLAN DE DÉPLACEMENT POUR UNE SAISON AGROTOURISTIQUE, EN TOUTE SÉCURITÉ

La fin de l'été marque incontestablement le début de la grande saison agrotouristique à Saint-Joseph-du-Lac. De la mi-septembre à la mi-octobre, ce sont en effet des dizaines de milliers de touristes venus de partout qui sillonnent le territoire à la découverte des richesses du terroir joséphois.

Cette saison de forte affluence n'étant pas sans conséquence pour le réseau routier joséphois, le conseil municipal s'était engagé à doter la Municipalité d'un plan de déplacement afin de gérer efficacement l'organisation spatiale de la circulation locale pendant la saison agrotouristique.

Mis en place en septembre dernier, le plan de déplacement intitulé « Pour une saison agrotouristique en toute sécurité » a ainsi permis à la Municipalité d'assurer le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des résidents, tout en assurant une visite des plus agréables et sécuritaire aux visiteurs.

Le plan de déplacement est disponible sur le site Internet de la municipalité.

PROGRAMME DE VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

SAVIEZ-VOUS QUE... dans la plupart des incendies de résidences, les pertes humaines et matérielles surviennent à la suite de comportements imprudents et particulièrement à l'absence ou au mauvais fonctionnement d'un détecteur de fumée ? Afin de sensibiliser et éduquer davantage les citoyens à l'importance de vérifier régulièrement le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée présents dans leurs résidences, les pompiers joséphois ont visité, dans le cadre du Programme de vérification des avertisseurs de fumée, un total de 848 résidences cet automne. Si l'avertisseur de fumée sauve des vies, il va sans dire que les pompiers joséphois ont, dans 7 % des cas, décelé un détecteur manquant ou même défectueux.

SVP Ne prenez pas de risques inutiles... vérifiez vos avertisseurs régulièrement!



Babillard communautaire

MESSAGES MUNICIPAUX

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Pour la période des fêtes : fermés du 24 décembre au 3 janvier

Pour toute urgence durant ces congés, veuillez communiquer avec la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes au **450 473-4686** ou au **450 974-5300**.

COLLECTE DE SANG

À l'occasion de la 11^e édition de la collecte de sang de la municipalité, tenue le mercredi 28 octobre dernier, les Joséphoises et Joséphois ont, une fois de plus, fait preuve d'une énorme générosité, et ce, malgré les problèmes de logistique qu'a connus Héma-Québec en début d'après-midi. En un peu plus de trois heures, Héma-Québec a ainsi réussi à accueillir 27 donneurs. Merci à tous ceux qui ont fait don de leur sang et à tous ceux et celles qui le souhaitaient, mais qui n'ont pu le faire à cause des problèmes survenus.

L'AVANTAGE D'ÊTRE BIEN INFORMÉ

Soyez avisé périodiquement des nouveautés sur la vie municipale.

Inscrivez-vous à l'infolettre de la municipalité via le www.sjdl.qc.ca et joignez-nous sur Facebook [f saintjosephdulac](#).

URGENCES-VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT

Vous devez nous communiquer un refoulement d'égout, une problématique reliée à l'eau potable ou encore à la voirie en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville?
Contactez le 450 974-5300.

TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas d'acquitter le 1^{er} versement de vos taxes municipales avant le **13 mars 2016**. Pour plus d'informations, consultez le www.sjdl.qc.ca.

CET HIVER, SOYEZ ATTENTIFS !

Saviez-vous qu'il strictement interdit de transporter, souffler ou pousser la neige provenant d'une entrée privée sur la voie publique ou encore sur le côté opposé de la voie publique? Prenez note également que souffler la neige dans les fossés ou vers les extrémités des ponceaux peut causer de sérieux problèmes de refoulement des eaux.



PLACE À LA COLLECTIVITÉ

51^e GROUPE SCOUT DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Sur des thèmes créés et choisis par les jeunes, les scouts offrent aux enfants la possibilité d'apprendre à découvrir le monde et à se découvrir sous la supervision d'animateurs formés.

Les cours se donnent le lundi, à 18 h 30, à l'école des Primevères, située au 784, boul. de la Chapelle à Pointe-Calumet. Les enfants ont droit à deux cours d'essais gratuits. Inscription en tout temps. Nous avons également grandement besoin de bénévoles. Joignez-vous à nous !

INFORMATIONS : 450 473-1134 ou groupescoutldm@gmail.com

JARDINS SOLIDAIRES

Bénévoles !!! Vous investir pour aider les plus démunis vous intéresse ?

Jardins Solidaires est à la recherche de bénévoles pour participer à la cueillette de fruits et légumes ainsi qu'à entretenir un grand jardin, du mois de juin à octobre.

Jardins Solidaires est un organisme à but non lucratif créé afin de recueillir et remettre des surplus d'entreprises agricoles donatrices au Comité d'aide alimentaire des patriotes.

INFORMATIONS : 514 778-0829
ou sandrine.cjoannin@gmail.com
[f jardinssolidaires](#)

OPÉRATION NEZ ROUGE

Sous le thème « Ça finit toujours bien », une foule de bénévoles d'Opération Nez rouge-Laval Basses-Laurentides prendront d'assaut, jusqu'au 31 décembre prochain, les routes de la région afin de poser un geste concret et d'offrir à la population une option supplémentaire pour revenir à la maison en toute sécurité lors des festivités du temps des Fêtes.

SERVICE DE RACCOMPAGNEMENT :
450 664-4314

POUR DEVENIR BÉNÉVOLE :
450 910-0415

PLACE À LA COLLECTIVITÉ

LA PETITE MAISON DE POINTE-CALUMET

(861, boulevard de la Chapelle, Pointe-Calumet)

Une Maison de la famille ouverte à tous (0 à 99 ans)

Activités et services :

- Matinées Mamans en folie
- Aide au budget
- La Soupe
- Informations/ressources et support pour les parents
- Support pour les élèves
- Accueil et référence
- Fêtes familiales
- Santé sexuelle
- Centre d'accès Internet
- Et plusieurs autres!

INFORMATIONS : 450 974-7556 ou petite.maison@qcca.biz



CAPTHPL

Le Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques des Laurentides facilite l'intégration sociale des personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques adultes des Laurentides. Le CAPTHPL offre aussi du soutien aux proches et est toujours à la recherche de bénévoles.

INFORMATIONS : 1 888 431-3437

CLD DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

Participez à nos séances d'informations afin d'être bien renseignés sur les nombreux services offerts aux entrepreneurs, tels que l'aide technique au démarrage, les formations et la recherche de financement, et ce, peu importe à quelle étape vous en êtes.

Pour connaître l'horaire des prochaines séances se tenant au 1, place de la Gare, 3^e étage, Salon des Bâtisseurs, à Saint-Eustache, consultez notre site Internet au www.clldm.com/pages/information/

REGARDE CITOYEN !

REgarde citoyen! est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de l'environnement par les arts et l'engagement citoyen. Projection de films, rencontres avec des personnalités engagées, expositions, échanges de plantes et semences; REgarde Citoyen! C'est tout ça et bien plus encore.

INFORMATIONS :
450 974-0949 ou info@regardecitoyen.org

PARRAINAGE CIVIQUE BASSES-LAURENTIDES

Bénévoles recherchés

Le Parrainage civique Basses-Laurentides, qui célèbre ses 30 ans d'existence, est à la recherche de bénévoles appelés parrains et marraines. Ces bénévoles favorisent la participation et l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, par le biais d'un jumelage d'amitié. La relation amicale entre le filleul et son parrain ou marraine contribue à briser l'isolement, procure la présence d'une personne significative en partageant des centres d'intérêt et en développant de nouvelles habiletés sociales, et ce, par une simple relation d'amitié.

INFORMATIONS : 450 430-8177
ou www.parrainagecivique.ca

CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le Cercle des fermières de Saint-Joseph-du-Lac continue ses activités. Les réunions mensuelles se tiennent le 2^e mercredi de chaque mois à 19 h 30 à la salle municipale. Les ateliers d'artisanat se déroulent à l'Atelier des Fermières, situé au 959, chemin Principal, et ce, tous les mardis après-midi et mercredis soir. Des cours de courtepointe et de tricot sont aussi offerts pour les membres qui désirent apprendre et se perfectionner. Les métiers à tisser sont disponibles à toutes pour des pièces collectives. Nouveauté cette année : les « Ça me dit de travailler », des ateliers pour continuer votre projet personnel tout en profitant de l'expertise des autres. Bienvenue à toutes!

INFORMATIONS : 450 623-0354

CARREFOUR PÉRINAISSE ET FAMILIAL

(509, chemin de la Grande-Côte, Saint-Eustache)

La ressource qui grandit avec les familles !

ATELIERS ET SERVICES :

- Ateliers parents/enfants
- Club des nouvelles mamans (et papas)
- Club des mamans tricoteuses
- Conférences gratuites
- Cours prénataux (français et anglais)
- Événement et sorties familiales
- Halte-garderie « Petits pas » 0-5 ans
- Relevailles (service d'aide à domicile)
- Mise en forme (pré/post-natale)

Spectacle-bénéfice à l'occasion de notre 15^e anniversaire : Accoucher de rire, présenté par Émilie Ouellette le 12 décembre à 19 h, au Centre d'art de la Petite église de Saint-Eustache.

INFORMATIONS ET COÛTS : 450 472-2555 ou www.carrefourperinaissance.org
ACHETEZ VOS BILLET DÈS MAINTENANT : 450 472-2555

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Carte de membre annuelle disponible au coût de 5 \$.

À venir :

7 janvier : Reprise des activités hebdomadaires : pétanque sur tapis et baseballpoche les jeudis de 13 h à 16 h à la salle municipale

11 février : Souper de la Saint-Valentin à la salle municipale

27 février : Souper des sucres de l'Interclub avec Angèle Lauzon au Chalet du Ruisseau

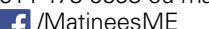
INFORMATIONS : 450 735-3400

LES MATINÉES MÈRES-ENFANTS DEUX-MONTAGNES

« Les Matinées mères-enfants Deux-Montagnes » est un groupe de mamans qui se rencontrent les vendredis matins à la Maison du citoyen de Deux-Montagnes, pour une petite pause bien méritée.

Nous organisons toutes sortes d'activités où les mamans peuvent participer, accompagnées de leur poupon. Une halte-garderie est offerte pour les enfants de 9 mois à 5 ans.

INFORMATIONS :
514 473-6593 ou matineesme@gmail.com



CLUB DE SKI DEUX-MONTAGNES/RIVE-NORD

C'est le moment de penser à votre sport d'hiver préféré. Le sport de glisse, que ce soit leskiou la planche, est l'un des rares sports qui réunit les enfants, les parents et les grands-parents. Et c'est un excellent exercice qui permet de profiter du plein air et de jouer dehors l'hiver. Pour connaître nos forfaits, consultez le www.skideuxmontagnes.ca.

INFORMATIONS : 450 473-0641
ou info@skideuxmontagnes.ca

CLUB PHOTO D'OKA

Inauguré en 2011, le Club photo d'Oka est un organisme à but non lucratif OSBL) qui a pour objectif premier de regrouper des passionnés de photographies tout en leur offrant une visibilité. Par l'intermédiaire d'ateliers, de conférences, d'activités, d'expositions, de notre site internet et de concours, le club s'efforce d'offrir aux membres la possibilité de cheminer et de partager leur passion. Les soirées-conférences et les ateliers se tiennent le 2^e mardi de chaque mois de 19 h à 22 h au local du club sis au 183, rue des Anges, Oka (entrée arrière de la salle de la mairie d'Oka).

Coût: 5 \$ pour les membres / 10 \$ pour les non membres.

INFORMATIONS : www.club-photo-oka.ca activites@club-photo-oka.ca

COOPÉRATIVE RÉGIONALE DE SOLIDARITÉ-SANTÉ DE SAINT-PLACIDE

La Coopérative régionale de solidarité-santé de Saint-Placide, qui a vu le jour en juin dernier, convie les résidents de Saint-Joseph-du-Lac (parts sociales remboursables 50 \$).

Bientôt installée dans l'ancien presbytère de St-Placide, la Coopérative offrira les services d'une infirmière clinicienne. L'embauche d'un médecin est également imminent, tout comme celle d'autres professionnels de la santé : physio, psychothérapeute, kinésio...

Avis aux intéressés! Au CA, les bénévoles sont bienvenus : voilà un bon moyen d'avoir une influence sur les décisions de VOTRE COOP !!

INFORMATIONS : 450 258-4318
ou coopsantesaintplacide@gmail.com

COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP) DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le CAAP apporte une aide alimentaire aux personnes en situation de pauvreté par la cueillette, la transformation et la distribution d'aliments. Grâce au travail de personnes ayant un handicap physique ou mental léger, le CAAP dessert 12 comptoirs alimentaires pour 667 ménages, chaque semaine.

Nous avons donc un URGENT besoin de bénévoles pour continuer à assurer notre mission.

INFORMATIONS :
450 472-9469



Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

📞 450 623-1072

✉️ 450 623-2889

Urbanisme : poste 1

Travaux publics et sécurité incendie : poste 2

Taxation : poste 3

Loisirs : poste 4

📧 info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

facebook Suivez-nous aussi sur Facebook :
www.facebook.com/saintjosephdulac

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

URGENCES-VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT

(en dehors des heures d'ouverture)

📞 450 974-5300

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

📞 450 623-7833

✉️ biblio@sjdl.qc.ca

Horaire régulier

Lundi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h

Mardi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30 – 18 h 15 à 20 h 45

Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h

Jeudi : 18 h 15 à 20 h 45

Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Dimanche : Fermé

Horaire d'été

Lundi : Fermé

Mardi : 13 h à 16 h – 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h

Samedi : 9 h à 14 h

Dimanche : Fermé

RÉGIE DE POLICE

📞 450 473-4686

URGENCE

📞 9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié quatre fois par année (au printemps, en été, en automne et en hiver) et il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. Les pages de ce bulletin sont ouvertes à la population joséphoise et nous invitons les organismes et les citoyens à nous faire part de leurs commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso

TIRAGE : 2 700 exemplaires



100%



bio gaz



EcoLogo



FSC



Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo, Procédé sans chlore et FSC®. Ce document est entièrement recyclable.